



Archive et projet artistique

Par **Clerc Anais**, le **07/03/2017** à **15:09**

Bonjour, j'ai quelques questions à poser pour mettre en place un projet artistique. Je vais d'abord vous expliquer la genèse du projet: en déplacement à l'étranger avec une équipe d'artistes, nous avons visité une école abandonnée. À mon initiative, nous avons inséré de faux dossiers dans les archives abandonnées. Aujourd'hui pour une exposition dans un musée en France je voudrais refaire la même chose, mais dans une structure encore ouverte. C'est-à-dire fabriquer de vrais faux dossiers qui pourraient par exemple concerner une vraie-fausse acquisition d'une vrai-fausse oeuvre. L'oeuvre n'existerait que dans les archives du musée et reprendrait les codes d'acquisition etc. Avant de proposer ce projet je voudrais m'assurer que ça ne pose pas de problème d'un point de vue juridique. Merci

Par **Visiteur**, le **07/03/2017** à **15:31**

Bonjour,
à vous lire, comme ça, au jugé, je vous dirais; si ! Introduire de vrais-faux dossiers ? Dans un but...? artistique ? vous êtes sur de la portée artistique de votre oeuvre ?

Par **Clerc Anais**, le **07/03/2017** à **16:16**

Merci pour ta réponse. Si on imagine que l'archive soit l'acquisition de cette archive. L'enjeu étant d'interroger la notion même d'archive (et aussi le statut de l'oeuvre d'art)...